



## Réfection de la place de l'Abbé Charpentier

Après l'inauguration de l'Auberge du Jeu de Paume et de nombreux travaux comme la réfection de la chaussée et des trottoirs, la création de passages piétons de la route de Senlis à la Porte Saint-Denis, c'est maintenant la place de l'Abbé Charpentier qui, à son tour, va faire peau neuve afin de finaliser l'aménagement de l'entrée de ville par la Porte Saint-Denis. Ces travaux vont consister en la réfection de l'ensemble des parkings et des cheminements piétons. Côté commerces : démolition des jardinières, réfection des parties en pavés dégradées, réfection des enrobés, nettoyage des pavés béton existants, reprise des gouttières des habitations dans le réseau "eaux pluviales" existant, création de boîtes de branchement sur le réseau "eaux usées" existant, pose de potelets et grilles d'arbres ; Côté Institut de France : réfection des parties en pavés dégradées, réfection des enrobés, élargissement des parkings et rétrécissement de la voirie, création d'un trottoir.



## Installation d'une borne au cimetière Bourillon

Pour mieux trouver les sépultures, la ville a installé une borne interactive qui comporte un système de cartographie.

Ce nouvel outil est très facile d'utilisation : il suffit de taper sur le clavier le nom du défunt recherché pour savoir comment se rendre à la sépulture en regardant le carré et l'allée correspondant sur le plan.



## Bornes d'éclairage rue d'Aumale

L'éclairage des trottoirs de la rue d'Aumale, dans la portion comprise entre l'avenue du Maréchal Joffre et le boulevard de la Libération, n'est pas suffisant. En effet, ceux-ci sont situés entre les habitations et les arbres, les candélabres étant implantés dans l'axe de ces derniers, l'éclairage va être renforcé le long du trottoir par des bornes minérales.

## Personnes à Mobilité Réduite : installation de bandes de guidage, abaissement des trottoirs et nouvelle place de stationnement matérialisée

Après avoir installé des panneaux "Si tu prends ma place, tu prends mon handicap", créé de nouvelles places de stationnement pour les personnes handicapées et aménagé une rampe d'accès à l'école Paul Cézanne, la ville a mis en place des bandes podotactiles aux abords des passages piétons. Les trottoirs sont également été abaissés. Le but de ces bandes rugueuses est d'indiquer aux personnes mal voyantes l'orientation du passage piéton, de leur annoncer la présence imminente de la route. De plus, une nouvelle place handicapée a été matérialisée devant la pharmacie de Paris, rue de Gouvieux. La ville compte aujourd'hui 64 places de stationnement pour les personnes handicapées.



## Parking du réservoir

Afin de répondre aux besoins en matière de stationnement et en accord avec l'Institut de France, la commune a relancé l'aménagement d'un parking dans l'ancien réservoir de la Pelouse, tel qu'il avait été envisagé en mars 1998. Il s'agit de créer dans le bassin du réservoir, un parc de stationnement d'environ 180 places. Compte tenu de la localisation du projet en site classé, la commune a fait réaliser un diagnostic archéologique. Ces fouilles ont été réalisées fin octobre/début novembre par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Le diagnostic fera l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour validation scientifique mais à priori aucune autre investigation ne serait nécessaire en amont de l'aménagement du parking.

